

Pour une agglomération en transition

Un « Master Plan » pour Bordeaux Métropole

Comment soulever les montagnes qui sont devant nous pour construire une Métropole durable ?

⇒ **Notre proposition : anticiper la Troisième Révolution Industrielle décrite par Jérémy RIFKIN et lancer un « Master Plan » pour la Communauté Urbaine de Bordeaux.**

Après les avancées de la mandature 2008-2014 sous la présidence de Vincent Feltesse, une nouvelle page s'ouvrira pour la Cub après les élections de mars prochain. Les défis à relever sont de taille pour notre agglomération qui devra créer 75 000 nouveaux emplois à l'horizon 2030 pour potentiellement accueillir près d'un million d'habitants dans un contexte économique, environnemental et politique très incertain.

Si ces chiffres sont pour nous avant tout des projections et non des objectifs en soi, y répondre de manière soutenable nécessitera que l'on s'affranchisse du modèle de développement déclinant issu des trente glorieuses.

En s'inspirant de la démarche exemplaire lancée par la Région Nord-Pas-de-Calais avec le concours de Jérémy Rifkin, les élu(e)s EELV de la Communauté urbaine de Bordeaux proposent de préparer d'ores et déjà la métropole en transition via un « Master Plan » articulé autour de trois piliers principaux :

- Favoriser l'entrée de notre agglomération dans la Troisième Révolution Industrielle
- Relocaliser l'économie et amplifier les initiatives en matière d'économie collaborative
- Mobiliser et accompagner les initiatives et énergies citoyennes

Ce Master Plan pour la métropole bordelaise porte l'ambition de préparer et maîtriser l'agglomération millionnaire de demain tout en anticipant les limites physiques des énergies fossiles. Il comportera ainsi un volet important consacré à la transition économique et énergétique de notre territoire, à travers notamment le développement des énergies renouvelables, la gestion et la maîtrise de l'énergie, la mobilité réinventée, l'économie circulaire (économiser, réutiliser, recycler la matière), les circuits courts et l'économie de la fonctionnalité (avec son entrée par les usages plutôt que par les biens).

1/ Bilan de la mandature 2008-2014 : la métropole à l'orée du chemin

Depuis 2008, le groupe des 9 élus EELV participe à l'exécutif « cogéré » de la Communauté Urbaine de Bordeaux (Cub).

Une nouvelle gouvernance a été instituée avec notamment une véritable concertation mise en place avec les habitants, les acteurs locaux et les partenaires sur plusieurs grands projets (Pont Jean-Jacques Bosc, politique de l'eau, grenelle des mobilités), ainsi qu'une approche méthodologique innovante visant à dessiner les contours de l'agglomération de demain (projet métropolitain, démarches 50 000 logements et 55 000 hectares).

Au cours de ce mandat, la Cub a su sortir de la « logique des tuyaux » et a cherché à « s'humaniser » en quelque sorte. Sous l'impulsion de Vincent Feltesse (PS), avec le soutien actif des élu(e)s EELV, elle a existé par elle-même, fait émerger une logique métropolitaine, dépassant ainsi son rôle traditionnel de financeur des projets communaux.

L'alliance entre mobilité, urbanisme et patrimoine est aujourd'hui un exemple unique. Le tramway y est pour beaucoup. Il a fédéré et renforcé le sentiment d'appartenance à l'agglomération.

Le premier point fort de ce mandat aura donc été le traitement de la problématique des déplacements avec la poursuite du tramway (avec les 33 kms d'extensions, la CUB est aujourd'hui en passe d'offrir le plus long réseau français, pour cette taille d'agglomération, avec 77 kms à l'horizon 2017), mais également la refonte du réseau de bus avec un nouveau délégataire. La naissance d'une véritable politique de mobilité est également à mettre à l'actif de la CUB avec le renouveau de la pratique du vélo (mise en place du Vcub, nouvelles modalités d'aménagement des espaces publics et lancement d'une politique vélo communautaire).

On est passé d'une politique de transports à une politique de la mobilité qui intègre la modification des comportements et des usages à travers le projet et les conclusions du Grenelle des mobilités.

Aujourd'hui, si le tramway constitue l'armature du réseau, chacun prend conscience qu'il ne saurait répondre à lui seul aux enjeux de déplacements au sein de notre agglomération.

A l'horizon 2025, la Communauté urbaine de Bordeaux devra répondre:

- à la poussée démographique de la métropole millionnaire
- à la croissance du trafic liée à l'arrivée de la LGV à la Gare Saint-Jean en 2017
- aux besoins importants de mobilité qui en découleront
- et aux enjeux sociaux (en terme de temps de transports et de qualité de vie) et environnementaux (notamment la pollution de l'air).

Le second point fort du mandat aura été la politique volontariste en faveur du logement avec un niveau d'intervention de la CUB pour la construction de logements sociaux en forte croissance ces dernières années et une opération innovante et exemplaire qui vise à construire la ville de demain en mariant le logement et la mobilité (« 50.000 logements autour des axes de transports collectifs »).

En cette fin de mandat et à l'approche d'une nouvelle mandature, la question de la maîtrise du foncier reste entière. Point d'achoppement entre la droite et la gauche, il s'agit pourtant d'une des clés pour « faire » la métropole de demain.

D'autres sujets ne sont plus tabous mais font encore débat dans chaque ville :

- la densité urbaine contre l'étalement urbain

- la ville de proximité à portée de vélo opposée à un urbanisme cloisonné
- la mobilité douce face à la voiture solo

Le troisième fait marquant de ce mandat aura été celui, plus ambivalent, de la relation avec les grands groupes et les grands projets. La renégociation du contrat de transports ou celui de l'eau ont été bénéfiques pour les finances de la CUB et les usagers avec une baisse du prix de l'eau et une amélioration notable du service de bus. Pour autant, la marche vers le passage en régie de l'eau est une avancée qui devra être confirmée.

D'autre part, le soutien à des grands projets comme le Grand Stade, le financement de la troisième voie de la Rocade sans réelle garantie à ce jour sur son utilisation intelligente, les inconnues du projet d'Eutlantique, la LGV, ou la difficulté à imposer une politique Nature qui préserve réellement nos espaces naturels et la biodiversité illustrent la difficulté pour la Cub d'imposer des critères nouveaux et de dépasser la théorie « du grand projet qui fait l'agglomération ».

Ainsi, si la Communauté urbaine s'est dotée d'outils comme le Plan Climat ou l'Agenda 21 et s'est impliquée dans le développement de l'économie sociale et solidaire, ces orientations ne sont pas suffisamment partagées politiquement pour conditionner et réorienter les projets de la CUB.

Rien ne nous garantit que la prochaine mandature sera différente. Là est le véritable enjeu pour le prochain mandat.

En conclusion, la CUB n'a pas encore les moyens institutionnels de ses ambitions politiques. En perspective, deux écoles s'affrontent :

- la métropole millionnaire émancipée des communes
- ou une agglomération cogérée par et pour les Maires.

Pourtant, le souhait d'anticiper et de maîtriser la croissance millionnaire de l'agglomération nécessite une politique et des outils nouveaux qui ne sont pas ceux de l'actuelle Communauté urbaine.

Après 2014, on peut continuer à aligner les projets avec en filigrane le combat politique gauche – droite qui se poursuit. Les contraintes économiques risquant toutefois fort de ramener les élus à la raison sur une gabegie infinançable...

Les colloques ou autres forums n'ont pas manqué lors de cette mandature, aussi bien sur le projet Métropolitain, l'économie numérique, le schéma métropolitain de développement économique ou la conférence sur l'emploi, etc.

Si ces initiatives témoignent d'une volonté réelle de mise en perspective des grands enjeux, est-ce que pour autant cela sera suffisant pour engager une transition énergétique, être à la hauteur du défi de la création de 75.000 emplois à l'horizon 2030 et fédérer les acteurs ? Surtout pour une agglomération qui porte derrière elle tout le grand Sud-Ouest...

Mettre en œuvre une Métropole dynamique, rayonnante et prospère a-t-il un sens si les territoires ruraux ou rurbains sont un désert économique paupérisé ? Ce million d'habitants et ces emplois sont-ils compatibles avec les enjeux du développement durable ? Et si non, comment faire pour qu'ils le deviennent ?

Quelle sera alors notre feuille de route et avec quels leviers d'action quand nous serons les élus de la future Métropole ?

2/ Quel remède politique ?

L'écologie politique porteuse de solutions globales et locales aux limites d'un modèle de développement est malheureusement encore trop souvent une variable d'ajustement, un supplément facultatif au menu politique.

Au cours des années 2000, certains néo-convertis à l'écologie, tel Alain JUPPÉ, ont tenté d'imprimer une marque «écologique» tout en maintenant leurs pratiques traditionnelles du pouvoir et leur corpus idéologique originel.

Cette approche de l'écologie, consistant à repeindre ou ajouter du vert dans un programme politique n'est pas en mesure de renverser la vapeur toxique pour une vapeur plus vertueuse. La transition énergétique, traduction opérationnelle actualisée du développement durable, impose une politique qui prend à bras le corps les problèmes, tels notre dépendance aux énergies fossiles ou à l'agriculture productiviste, ou encore la réorientation de la politique des transports en faveur du transport collectif ou du fret.

Il n'est pas besoin d'égrener le nombre de colloques, de sommets ou autres rassemblements (Kyoto, Johannesburg, Copenhague, Varsovie...) qui ont chaque fois rappelé un certain nombre d'évidences climatiques, écologiques, mais également sociales : notre planète va mal. Son écosystème fondé sur un équilibre fragile est en voie de dérèglement avec des conséquences encore inconnues. Si depuis 2008, la crise économique a en quelque sorte emporté tout cela sur son passage, imposant la primauté du court terme, les problèmes sont pourtant toujours là, de plus en plus pesants.

Aujourd'hui l'urgence écologique est bien là, est-ce encore utile de le rappeler ? Il apparaît en premier lieu indispensable d'anticiper les limites physiques des énergies fossiles, carburant de la croissance et du gaspillage.

Nous devons mettre en œuvre progressivement une réelle transition de la société vers une diminution majeure de notre dépendance aux ressources non renouvelables, par un changement profond des comportements, de l'organisation du territoire et de notre économie. Nous devons investir dans la transition vers une économie sobre en carbone et relocalisée.

Cette transition ne saurait se faire sans les citoyens et impliquera d'accompagner les habitants dans le changement et de mobiliser les initiatives citoyennes porteuses d'innovations sociales.

Dans ce contexte, il est de notre devoir d'élus militants de proposer une autre vision du projet politique de la CUB, plus ambitieuse, plus novatrice, capable d'être à la hauteur des enjeux qui sont devant nous et de les fédérer à une échelle pertinente.

Si le contexte économique et la dette abyssale de notre pays impose une politique de rigueur conservatrice, ce pourrait être aussi l'occasion de faire de cette crise une opportunité pour réorienter la politique économique, sociale et écologique.

Face aux difficultés nationales, quelles sont les perspectives dans le cadre des élections locales ? Sommes-nous condamnés à faire de la gestion locale avec une pincée d'écologie ou pouvons-nous mettre en œuvre des modèles locaux émergents et innovants ?

Le contexte est parfois décourageant. Pour autant un certain nombre d'acteurs, d'associations, de citoyens se mobilisent pour changer la société à partir de la base. Si ces efforts sont des gouttes d'eau dans un océan, il existe bel et bien de multiples initiatives de la société civile.

3/ Un projet politique innovant pour donner du sens

Le changement climatique touchera durement et rapidement notre région. Notre dépendance aux énergies fossiles est inquiétante alors que nous avons des ressources naturelles sous-mobilisées, telles la forêt, l'eau et des espaces riches et prestigieux. Des ressources intellectuelles avec les universités et la recherche, innovatrices avec de grandes entreprises et des nombreuses pépinières prometteuses sont présentes sur notre territoire. Nous ne partons pas de rien. Il y a déjà des outils en œuvre, des opérations d'aménagement d'envergure avec des milliers de logements à la clé, des projets de développement du réseau de transport, un Plan Climat, des grandes entreprises avec des projets d'investissement en cours.

Notre projet est le suivant : imaginer et mettre en œuvre les solutions compatibles avec un développement soutenable d'un point de vue écologique, social et économique pour créer les 75.000 emplois à l'horizon 2030 nécessaires à l'accueil des habitants supplémentaires.

L'agglomération bordelaise est la bonne échelle pour mobiliser tous les acteurs économiques et sociaux et convertir durablement notre territoire vers une société « décarbonée ».

Détentriche de multiples compétences, (urbanisme, mobilité, déchets, logement, économie, eau), à l'intersection de la proximité avec son lien indéfectible avec les communes et des grands enjeux régionaux en sa qualité de métropole régionale, l'agglomération bordelaise a tous les atouts pour se lancer dans une telle aventure.

Par ailleurs, au sein de l'agglomération, le sujet des nouvelles compétences, de la gouvernance et des limites géographiques de l'agglomération et de son rapport avec son hinterland seront au cœur des débats de la prochaine mandature.

Si nous voulons faire évoluer la gouvernance de nos collectivités, cela se fera plus facilement sur un projet fédérateur comme un MASTER PLAN pour la métropole bordelaise qui dépasse le simple enjeu de la compétition entre les villes et les territoires.

Comme nous savons le faire pour l'urbanisme ou la culture en mobilisant des grandes signatures, il nous faut intéresser les meilleurs économistes et chercheurs mais aussi les partenaires sociaux, les entreprises, les salariés, les associations, l'université, les scientifiques afin de rendre opérationnelles la transition écologique qui nécessite inévitablement une transition économique.

Les élu(e)s EELV de la Communauté urbaine de Bordeaux proposent donc de préparer la métropole en transition via un « Master Plan » articulé autour de trois piliers et deux objectifs opérationnels.

Premier pilier

Favoriser l'entrée de notre agglomération dans la Troisième Révolution Industrielle

Nous proposons une ambition pour Bordeaux Métropole qui soit à la hauteur des enjeux, à l'image de la démarche engagée avec l'appui de l'économiste Jeremy RIFKIN par la Région Nord-Pas-de-Calais.

La Troisième Révolution Industrielle proposée par Jeremy Rifkin et mise en œuvre par les acteurs de la Région Nord-Pas-de-Calais s'appuie sur 5 orientations :

- passer aux énergies renouvelables

- développer les bâtiments producteurs d'énergie
- se doter de capacités de stockage de l'énergie
- déployer des réseaux énergétiques intelligents
- réinventer la mobilité des personnes et des biens.

Dans la démarche du Nord Pas de Calais, trois angles supplémentaires sont venus enrichir les cinq orientations de Rifkin :

- l'efficacité énergétique, présente dans tous les piliers, méritait d'être identifiée comme "LA" priorité, et avec elle, la sobriété et les changements de comportement, pour sortir de l'approche purement technologique et intégrer l'incontournable mutation de nos modes de vie et d'action.
- l'économie circulaire, considérée comme structurante du tout : économiser, réutiliser, recycler la matière
- l'économie de la fonctionnalité, avec son entrée par les usages plutôt que par les biens, sort peu à peu de la marginalité et est aujourd'hui incontournable.

Le fruit de ce travail mené dans la région Nord Pas de Calais a conduit à l'élaboration d'un scénario « Troisième Révolution Industrielle » qui intègre l'investissement et les données clés des économies d'énergie de la Troisième Révolution Industrielle. Le MASTER PLAN de la Région Nord-Pas-de-Calais projette la création nette de 37.000 emplois en 2020, avec une progression continue jusqu'à 165.000 emplois nets d'ici 2050.

Non seulement le Master Plan génère des avantages économiques supplémentaires pour le Nord-Pas de Calais, mais il peut empêcher des pertes d'emplois importantes (érosion prévisible de 102.000 emplois nets si rien n'est fait), ceci dans le cadre d'un développement éco compatible et générateur de richesses économiques.

Deuxième pilier

Relocaliser l'économie et amplifier les initiatives en matière d'économie collaborative

La raréfaction des énergies fossiles et des ressources naturelles implique inévitablement de réinterroger le modèle actuel de production et de consommation.

La question du lieu de production de nos biens et services devient cruciale à l'heure où les transports de personnes et de marchandises, majoritairement routiers, influent directement sur le réchauffement climatique via leurs émissions de gaz à effet de serre.

Le développement de circuits courts de production comporte également un enjeu de gouvernance pour le citoyen-consommateur qui bénéficie ainsi d'une meilleure traçabilité et maîtrise de ce qu'il consomme. Mais c'est aussi un enjeu économique, car ce faisant, on anticipe le choc terrible qui finira par arriver avec l'explosion inévitable à terme des prix de l'énergie (coût des déplacements, précarité énergétique).

Le Master Plan que nous proposons s'appuiera donc sur :

- les valeurs de coopération, de partage et de solidarité
- la valorisation des potentiels humains et naturels du territoire et le développement des circuits courts et de filières locales, notamment dans le domaine agricole.

Il s'agit donc du deuxième pilier nécessaire à la transition écologique de notre agglomération. Il s'articulera notamment autour d'un soutien actif aux démarches et initiatives entrant dans le cadre de l'économie collaborative et de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Notre projet pour l'agglomération fera ainsi la part belle aux coopératives essaimées sur le territoire, aux banques sociales d'investissement, aux conditionnalités sociales et écologiques dans les marchés publics, aux projets économiques permettant la mutualisation des

moyens et la circulation des biens (logique d'usage plutôt que possession), aux initiatives technologiques et numériques facilitant les connexions et les échanges.

Troisième pilier

Mobiliser et accompagner les initiatives et énergies citoyennes

Le projet de Master Plan n'a de sens et de chance d'être « approprié » par les différents acteurs (responsables politiques et économiques, habitants...) que s'il puise dans la mobilisation citoyenne et l'implication de la communauté dans son ensemble car in fine c'est cette dernière qui porte le changement.

A l'instar du mouvement des initiatives de transition, il s'agira de proposer un accompagnement social du changement et les conditions favorables pour faire émerger des projets collectifs qui partent du quotidien des habitants.

A cet égard, notre projet s'appuiera notamment sur la mise en place de dispositifs locaux de financement participatif (crowdfunding) qui permettent de remettre le projet, et non plus l'argent, au cœur du processus et qui permet au citoyen d'investir directement et de reprendre les rênes de son épargne. Ce financement direct par les citoyens pourrait trouver une déclinaison pertinente dans le domaine des énergies renouvelables et de la rénovation énergétique (fonds d'énergie partagée, coopératives), en complémentarité de dispositifs de tiers financement (à l'exemple de la SEM Energie Posit'IF en Île de France)

Premier objectif opérationnel

Se donner les moyens !

Nous proposerons donc de faire appel à Jeremy Rifkin ou bien à un acteur équivalent capable de mobiliser les énergies locales. Si l'idée d'un MASTER PLAN devient un projet politique majeur de Bordeaux Métropole, nous devons définir une feuille de route qui respecte les engagements en cours et l'ensemble des parties prenantes.

Une méthode de co-construction partenariale sera élaborée avec la mise en œuvre de groupes pluridisciplinaires afin de travailler et d'élaborer un projet de manière décloisonnés et transversale en faisant appel aussi aux citoyens et internautes.

Pour ce faire, il s'agira de :

- valider et mettre en œuvre des idées restées jusqu'à ce jour plutôt conceptuelles (exemple du Grenelle des mobilités)
- partir de notre territoire, avec sa culture, son patrimoine, son économie résidentielle et agricole
- accélérer et amplifier les projets déjà positionnés sur ce sujet et en lien avec nos schémas directeurs et ceux des partenaires
- être innovants et ne pas pratiquer le « copié – collé » de solutions inadaptées à notre territoire

Second objectif opérationnel

Passer à l'acte!

Une fois le MASTER PLAN défini, il faudra se donner les moyens de passer à l'acte. Cette stratégie constituera la colonne vertébrale de la négociation des prochains fonds européens et du Contrat de projet avec l'Etat et la Région.

Nous devons également nous donner les moyens d'accompagner la dynamique d'acteurs et de projets, en réorientant si nécessaire les crédits de la communauté urbaine.

4/ Nos premières propositions pour la Cub

200 millions d'euros pour les piétons et vélos

Nous voulons une gestion intégrée des politiques d'aménagement et de mobilité. Si on veut vraiment changer complètement la qualité de vie et de déplacement sur la CUB comme cela a été fait dans l'hyper centre il faut massivement investir dans les infrastructures et services pour les piétons et le vélo, comme les Hollandais l'ont fait dès les années 1970. Nous voulons orienter 200 millions d'euros dans le prochain mandat pour faciliter les modes actifs de déplacements et généraliser la ville 30 ou 20 en dehors de quelques grands axes à travers la mise en œuvre des nouvelles modalités d'aménagement de l'espace public.

Le Tramway Victoire-Gare Saint-Jean

Nous voulons développer les transports du quotidien, continuer à investir dans la mobilité avec du tramway, du Bus à Haut Niveau de Service, un réseau ferroviaire d'agglomération, et surtout initier les changements de comportement avec la mise en œuvre du Grenelle des mobilités.

Un Etablissement Public Foncier

Continuer les efforts sur le logement social en pensant habitat et mobilité ensemble comme on a commencé à le faire avec l'opération 50.000 logements.

Mieux maîtriser le foncier pour vraiment réorienter la construction et lutter efficacement contre l'étalement urbain. Densifier la ville en nombre d'habitants, emplois, services et m² d'espaces verts à l'hectare, tout en diminuant les m² par hectare occupé par la voiture. Construire plus haut sur certains grands axes pour économiser le foncier.

Gestion de l'eau et des déchets

Retrouver la maîtrise du contrat de l'eau avec le passage en régie.

Engager la fermeture de l'incinérateur de CENON, développer massivement le recyclage et la réduction des déchets à la source. Faire des déchets une ressource. Instaurer une part incitative dans la tarification des déchets.

Développement des EnR et rénovation énergétique pour atteindre l'autonomie énergétique en 2025

Déploiement de réseaux de chaleur alimentés par de la géothermie et de la biomasse. Développer des petites unités de biogaz issu de la fermentation des déchets. Déployer un plan «solaire» pour exploiter le potentiel de toiture disponible dans l'agglomération. Développer les réseaux intelligents (smart grids).

Poursuivre et intensifier la rénovation énergétique de 9000 logements par an avec un guichet unique de la rénovation pour les copropriétés et les logements individuels et des outils financiers innovants (tiers financement, etc.)

Biodiversité : penser l'agglomération par le vivant

Eviter la destruction de la nature et des espèces : diagnostic nature avant de créer de nouveaux aménagements ou extensions urbaines. Ilots de fraîcheur et lutte contre la minéralisation des espaces publics. Un projet nature pour les délaissés.

Agriculture : tendre vers l'autonomie alimentaire

Mettre en œuvre un contrat alimentaire territorial - Il s'agit de replacer l'agriculture au cœur d'un projet global de développement du territoire et de ses habitants en mettant en œuvre une politique agricole spécifique sur le territoire de la CUB. Son objectif sera de structurer des filières des champs à l'assiette en prenant en compte les besoins (exemple : dispositif d'accompagnement de la restauration collective pour l'approvisionnement en produits biologiques).

Aider à l'installation (couveuses agricoles) et à la préservation du foncier agricole. Favoriser les circuits courts. Développer un programme de fermes urbaines

Santé environnementale et cadre de vie

Adopter une Charte communautaire antennes relais et appliquer le seuil de précaution sanitaire de 0,6 V/mètre

Œuvrer pour l'amélioration de la qualité de l'air : flotte de bus GNV, mise en place de zones de circulation à basse émission de particules et gaz polluants

Mettre en place une cellule de prévention et gestion des risques (naturels et technologiques)